

Parc éolien de Falfosse & Ramonts

Implanté en Seine-Maritime, sur les communes de **Canouville** (5 éoliennes) et d'**Ouainville** (5 éoliennes), le parc a été mis en service en juillet 2016.

La Compagnie du Vent, Groupe ENGIE, a développé ce parc dans une démarche de concertation avec

l'ensemble des acteurs locaux, au bénéfice des territoires.

Dans le cadre de ses travaux de construction, La Compagnie du Vent a fait appel en priorité aux entreprises régionales et a contribué ainsi au dynamisme économique local.

Cette installation est le troisième parc éolien de la Compagnie du Vent en Seine-Maritime et en Région Normandie après ceux de Manneville et d'Avesnes & Beauvoir

10 éoliennes de 2,35 mégawatts (MW)

Puissance totale de 23,5 mégawatts

Investissement de près de 30 millions d'euros

Production annuelle de l'ordre de 60 millions de kilowattheures

Soit la consommation électrique annuelle d'environ 25 000 personnes*, l'équivalent de près de l'ensemble de la population de Dieppe

40 000 tonnes de CO₂ évitées chaque année**